

## NIVEAU 2

PA20  
PLONGEUR AUTONOME À 20M

PE40  
PLONGEUR ENCADRÉ À 40M

COMPÉTENCES  
SPÉCIFIQUES - PA20

COMPÉTENCES  
COMMUNES

COMPÉTENCES  
SPÉCIFIQUES - PE40

Être attentif  
au matériel  
de ses équipiers

S'équiper  
et se mettre à l'eau

Se ventiler  
et s'équilibrer

Évoluer en  
autonomie

S'immerger  
se propulser  
se ventiler

Communiquer  
avec le GP

Planifier la plongée  
en fonction des  
consignes du DP

Respecter le milieu  
et l'environnement

Retourner  
en surface

Intervenir et porter  
assistance à un  
plongeur en difficulté

Intervenir en relai  
sur un équipier en  
difficulté